

GRATUIT

LES MIDIS
CINÉ
DE TOURNAI

GRATUIT

Des courts métrages qui vont vous bousculer !

« La peine de mort,
pour ou contre ? »

OÙ? Rue des Augustins, 57 – 7500 Tournai

QUAND? Vendredi 9 décembre 2016

12h15

Amène ton sandwich, on offre le café !

La déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par tous les États membres de l'organisation des Nations unies en 1948, reconnaît à chaque individu le droit à la vie et stipule que « nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou des traitements cruels, inhumains ou dégradants ».

Amnesty International considère que la peine de mort viole ces droits.

Depuis cette Déclaration, les normes internationales relatives aux droits de l'être humain n'ont cessé de restreindre le champ d'application de la peine capitale car de nombreux arguments en démontrent l'inutilité, voire la nuisance. En ce moment, nous entendons beaucoup de personnes déclarer que le rétablissement de la peine de mort arrangerait beaucoup de choses et que nous serions plus en sécurité.

Est-ce vrai ?

Rejoins-nous sur  !

Organisé par les Equipes Populaires H.O.

 069/55.92.08

 hainautocc@equipespopulaires.be

